

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 MARS 2021

Délibération
n° 2021.03.065

**Attribution de
subventions
culturelles 2021**

LE ONZE MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 mars 2021**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Martine LIEGE-TALON

Ont donné pouvoir :

Catherine BREARD à Monique CHIRON, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Véronique DE MAILLARD à Michel GERMANEAU, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Raphaël MANZANAS à Minerve CALDERARI, Jean-Philippe POUSSET à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Valérie SCHERMANN à Gérard DESAPHY, ZaliSSa ZOUNGRANA à Sophie FORT

Suppléant(s) :

Jean-Claude COURARI par Martine LIEGE-TALON

Excusé(s) :

Catherine BREARD, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Sandrine JOUINEAU, Raphaël MANZANAS, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Philippe VERGNAUD, ZaliSSa ZOUNGRANA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021

**DELIBERATION
N° 2021.03.065**

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE

Rapporteur : **Monsieur DESAPHY**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS CULTURELLES 2021

Le budget primitif 2021 du service culturel prévoit l'attribution de subventions à différents partenaires, selon le tableau joint, pour le soutien et le développement des actions culturelles d'agglomération, d'intérêt communautaire.

GrandAngoulême a reçu et instruit 65 demandes de subvention culturelle pour l'année 2021, à l'échelle de toute l'agglomération. L'instruction des dossiers s'est faite en 5 étapes :

1. Le dossier a été envoyé par mail aux associations ayant reçu une subvention en 2020, et mis à disposition de toutes les associations sur le site internet de l'agglomération ;
2. La date butoir de dépôt des demandes était fixée au 15 janvier 2020. A la suite de la réception des dossiers, une première instruction a été menée par le vice-président et l'élu mandaté par le groupe de travail pour l'étude des attributions de subvention à rayonnement intercommunal et à rayonnement national, accompagnés des techniciens du service culture.
3. Deux temps de travail avec les élus délégués et non délégués communautaires ont eu lieu : mardi 2 février pour le comité consultatif à rayonnement intercommunal et le lundi 8 février pour le comité consultatif à rayonnement national et équipements culturels, afin d'effectuer une pré-attribution des subventions ;
4. Le résultat de ce travail est présenté en réunion toutes commissions du 2 mars 2021 ;
5. Passage au vote du budget, lors du conseil communautaire du 11 mars 2021.

Un tableau joint en annexe récapitule ces propositions, selon les avis des deux comités consultatifs :

Rayonnement	Montants attribués
Intercommunal	68 525 €
National	757 850 €
Les équipements et structures culturelles	172 560 €

53 projets et actions sont aidés en 2021 : 3 équipements culturels, 25 festivals et 25 actions culturelles de territoire.

En application de la délibération n°131 du 16 juillet 2020, c'est le bureau communautaire qui est compétent pour attribuer les subventions aux associations d'un montant maximum de 10 000 € par an et dans la limite des crédits inscrits au budget.

En conséquence, les subventions relatives aux actions à rayonnement intercommunal seront attribuées par le bureau communautaire lors de sa séance du 18 mars 2021.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre familial ou personnel, par ces versements. Messieurs Jacky BONNET pour Musiques Métisses, Michel BUISSON pour la FCOL et Raphaël MANZANAS ne prennent pas part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable du groupe de travail élus culture des 2 et 8 février 2021,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les montants de subventions culturelles selon la ventilation proposée dans le tableau en annexe ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir pour les subventions supérieures à 23 000 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 mars 2021	<u>Affiché le :</u> 19 mars 2021

Association / structures	Projet	Montant proposé	Voté 2020	Elus intéressés
Equipements culturels				
CIBDI	Expositions, EAC, rencontres nationales, poste MdesA...	57 560 €	57 560 €	
Cie des Marionnettes d'Ang.	Saison culturelle du théâtre de poche	10 000 €	10 000 €	
Théâtre d'Angoulême	Saison culturelle	105 000 €	105 000 €	
TOTAL équipements culturels		172 560 €	172 560 €	
Actions à rayonnement national				
Asso. Cosmopolite Angoulême	4 ^{ème} salon du livre de Poche	10 000 €	10 000 €	
FCOL	21 ^{ème} festival du livre jeunesse	9 000 €	12 000 €	M. Buisson
FIBD	48 ^{ème} édition du FIBD	542 600 €	542 600 €	
FFA	14 ^{ème} édition du FFA	75 000 €	67 947 €	
Musiques Métisses	45 ^{ème} édition du festival	101 250 €	121 250 €	J. Bonnet
Piano en Valois	28 ^{ème} édition du festival	20 000 €	20 000 €	
TOTAL actions à rayonnement national		757 850 €	773 797 €	
TOTAL RAYONNEMENT NATIONAL & EQUIPEMENTS		930 410 €	930 357 €	